



P.4

Budget participatif

Quelles idées avec 15 000€ de budget ?



P.7

Construction

La MJC avance à bon train



P.21

École de musique

2 flûtistes solistes de l'Harmonie



P.32

Un peu d'histoire

D'où vient le nom de Rosières ?

n° 120
Jan. 2025

Le Caillotin

MAGAZINE MUNICIPAL DE ROSIÈRES-PRÈS-TROYES

2025

→ *Nouveauté!*

   Rosières-près-Troyes

www.commune-rosieres10.fr

Bonne année

AGENDA

JANVIER À JUIN 2025

JANVIER 2025

Dimanche 26 janvier :
Galette des Rois des Aînés avec animation Loto à la Salle des fêtes

Jeudi 30 janvier : Portes ouvertes de KDanse 10 à la Salle des fêtes

AVRIL 2025

Samedi 19 avril :
Loto du ROS Foot à la Salle des fêtes

20 ou 21 avril :
Chasse aux œufs de Pâques à l'Auberge de jeunesse de Rosières

Samedi 26 avril :
Soirée Cabaret du Comité des fêtes à la Salle des fêtes

FÉVRIER 2025

Samedi 22 février : Anniversaire du club des Amis de Rosières avec repas dansant à la Salle des fêtes

MAI 2025

Jeudi 1^{er} mai : Randonnée du Muguet par le ROS Cyclo devant le Gymnase Raymond-Laurent

Samedi 3 mai :
Concert des Voix Caillotines (Espace G.Philipe de St-André-les-Vergers)

Jeudi 8 mai : Cérémonie commémorative de la Victoire 1945 aux Monument aux Morts

Dimanche 18 mai :
Après-midi dansante avec Kdanse à la Salle des fêtes

Samedi 24 mai :
Concert de Printemps de l'Harmonie municipale à la Salle des fêtes

Vendredi 30 mai :
Fête des Voisins (dans différentes rues de la commune)

MARS 2025

Samedi 1^{er} et dimanche 2 mars :
Exposition broderie par les Petits Points Caillotins à la Salle des fêtes

Dimanche 9 mars :
Repas des Aînés de la Commune avec spectacle Cabaret à la Salle des fêtes

Du 15 au 23 mars :
Salon d'hiver, exposition de peinture à la Salle des fêtes

Mercredi 19 mars : Cérémonie commémorative du 19 mars 1962 aux Monument aux Morts

Dimanche 23 mars :
Vide-grenier puériculture Parent'housiasme au Gymnase Raymond-Laurent

Vendredi 28 mars :
Carnaval des enfants de l'École

Samedi 29 mars :
Soirée dansante du Comité des fêtes et des loisirs à la Salle des fêtes

JUIN 2025

Samedi 14 juin : Fête de l'école maternelle Fernand-Vigneron

Samedi 21 juin : Fête de l'école élémentaire Fernand-Vigneron

Fin juin : Soirée des élèves de l'École de musique de Rosières

ÉDITO

Chères Caillotines, chers Caillotins,

En ce début d'année, c'est avec un grand enthousiasme et un fort sentiment de responsabilité que je m'adresse à vous. La nouvelle année est toujours l'occasion de prendre un nouveau départ, de fixer des objectifs et de nourrir de nouveaux projets.

L'année 2025 s'annonce cependant plus compliquée. Comme chacun d'entre nous, comme beaucoup d'institutions, nous subissons de plein fouet, l'inflation, les différentes décisions et actions gouvernementales qui fragilisent chaque jour un peu plus nos finances communales.

L'année écoulée a été marquée par des avancées significatives dans plusieurs domaines : nous avons renforcé la **sécurité** avec la mise en place de nouvelles initiatives pour améliorer le quotidien de chacun, et nous avons poursuivi le développement de notre commune en matière **d'infrastructures**, de **cadre de vie** et de **transition écologique**. Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif, qui associe les efforts de tous les services municipaux.

Cette année, nous allons poursuivre sur cette lancée et approfondir nos projets. Nous souhaitons aussi mettre un accent particulier sur le développement durable, avec des actions concrètes pour rendre notre commune encore plus verte et résiliente face aux enjeux environnementaux.

Dans cette dynamique, nous serons également à l'écoute de vos besoins, de vos préoccupations et de vos suggestions, car c'est grâce à votre implication que nous pouvons faire de notre commune un **lieu de vie toujours plus agréable**. De nombreuses actions de proximité, des événements culturels et des initiatives sociales viendront enrichir notre quotidien et renforcer le tissu social.



Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous continuez de nous accorder. Votre soutien est précieux, et je suis convaincu qu'en 2025, nous réussissons ensemble à faire grandir notre commune dans la solidarité, la sécurité et l'harmonie.

Je vous laisse prendre connaissance des différentes actions menées, et je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année, pleine de projets, de rencontres et de réussite.

Bien à vous

Arnaud RAYMOND
Maire

SOMMAIRE

<i>Budget participatif</i>	<i>pages 4 et 5</i>
<i>Urbanisme et Voirie</i>	<i>pages 6 à 9</i>
<i>Cadre de vie</i>	<i>pages 10 et 11</i>
<i>La photo du moment</i>	<i>pages 12 et 13</i>
<i>Affaires sociales et santé</i>	<i>pages 14 et 15</i>
<i>Registre des personnes vulnérables</i>	<i>page 16</i>
<i>Sécurité</i>	<i>page 17</i>
<i>Jeunesse</i>	<i>pages 18 et 19</i>
<i>Culture (École de musique)</i>	<i>pages 20 et 21</i>
<i>Comité des fêtes et des loisirs</i>	<i>pages 22 et 23</i>
<i>Sports</i>	<i>pages 24 à 26</i>
<i>Culture (Salon d'hiver)</i>	<i>page 27</i>
<i>La photo sur le vif</i>	<i>pages 28 et 29</i>
<i>Anciens combattants</i>	<i>page 30</i>
<i>Club des Amis de Rosières</i>	<i>page 31</i>
<i>Un peu d'histoire</i>	<i>page 32</i>
<i>État civil</i>	<i>page 33</i>
<i>Infos pratiques</i>	<i>pages 34 et 35</i>

Le Caillotin

- **Directeur de la publication** : Arnaud RAYMOND
- **Responsable de la publication** : Murielle SULLO
- **Réalisation graphique internalisée** : Geoffrey CORNIAU

- **Crédits photos** : Mairie de Rosières-près-Troyes ainsi que les associations et partenaires de la commune
- **Impression** : Imprimerie La Renaissance à Pont-Sainte-Marie
- **Tirage** : 2200 exemplaires distribués par nos soins
- **Informations** : Service Communication 03 25 82 48 00

• QUE RÉALISERIEZ-VOUS AVEC **15 000€** ?

Le principe est simple, la Commune a réservé un budget de 15000€ afin que les Caillotins décident, eux-même, d'un ou des projets qu'ils souhaiteraient voir se concrétiser.

3 critères obligatoires :



RÉPONDRE à l'intérêt général

et bénéficier gratuitement à l'ensemble des Caillotins

Ne pas demander la réfection d'une voie juste pour soi par exemple !



ÊTRE licite et respecter la législation,

notamment les règles locales d'urbanisme

Ne pas demander la suppression de passages piétons ou pistes cyclables par exemple !



RELEVER des compétences dévolues aux communes

Ne pas demander la construction d'un pont enjambant la rocade par exemple !

sur les thématiques suivantes :

- aménagement de l'espace public,
- nature et environnement,
- citoyenneté,
- solidarité,
- vivre ensemble,
- culture,
- sport,
- patrimoine,
- mobilité.

Scanner moi!



ou RDV sur

www.commune-rosieres10.fr

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Mercredi... 1	samedi... 1	samedi... 1	mardi... 1	jeudi... 1	dimanche... 1	mardi... 1
jeudi... 2	dimanche... 2	dimanche... 2	mercredi... 2	vendredi... 2	lundi... 2	mercredi... 2
vendredi... 3	lundi... 3	lundi... 3	jeudi... 3	samedi... 3	mardi... 3	jeudi... 3
samedi... 4	mardi... 4	mardi... 4	vendredi... 4	dimanche... 4	mercredi... 4	samedi... 4
dimanche... 5	mercredi... 5	mercredi... 5	samedi... 5	lundi... 5	jeudi... 5	dimanche... 5
lundi... 6	jeudi... 6	jeudi... 6	dimanche... 6	mardi... 6	vendredi... 6	lundi... 6
mardi... 7	vendredi... 7	vendredi... 7	lundi... 7	mercredi... 7	dimanche... 7	jeudi... 7
mercredi... 8	samedi... 8	samedi... 8	mardi... 8	jeudi... 8	dimanche... 8	mardi... 8
jeudi... 9	dimanche... 9	dimanche... 9	mercredi... 9	vendredi... 9	lundi... 9	mercredi... 9
vendredi... 10	lundi... 10	lundi... 10	jeudi... 10	samedi... 10	mardi... 10	jeudi... 10
samedi... 11	mardi... 11	mardi... 11	vendredi... 11	dimanche... 11	mercredi... 11	vendredi... 11
dimanche... 12	mercredi... 12	mercredi... 12	samedi... 12	lundi... 12	jeudi... 12	samedi... 12
lundi... 13	jeudi... 13	jeudi... 13	dimanche... 13	mardi... 13	vendredi... 13	dimanche... 13
mardi... 14	vendredi... 14	vendredi... 14	lundi... 14	mercredi... 14	samedi... 14	lundi... 14
mercredi... 15	samedi... 15	samedi... 15	mardi... 15	jeudi... 15	dimanche... 15	mardi... 15
jeudi... 16	dimanche... 16	dimanche... 16	mercredi... 16	vendredi... 16	lundi... 16	mercredi... 16
vendredi... 17	lundi... 17	lundi... 17	jeudi... 17	samedi... 17	mardi... 17	jeudi... 17
samedi... 18	mardi... 18	mardi... 18	vendredi... 18	dimanche... 18	mercredi... 18	vendredi... 18
dimanche... 19	mercredi... 19	mercredi... 19	samedi... 19	lundi... 19	jeudi... 19	samedi... 19
lundi... 20	jeudi... 20	jeudi... 20	dimanche... 20	mardi... 20	vendredi... 20	dimanche... 20
mardi... 21	vendredi... 21	vendredi... 21	lundi... 21	mercredi... 21	samedi... 21	lundi... 21
mercredi... 22	dimanche... 22	dimanche... 22	mardi... 22	jeudi... 22	dimanche... 22	mardi... 22
jeudi... 23	lundi... 23	lundi... 23	mercredi... 23	vendredi... 23	lundi... 23	jeudi... 24
vendredi... 24	mardi... 24	mardi... 24	jeudi... 24	samedi... 24	mardi... 24	vendredi... 25
samedi... 25	mercredi... 25	mercredi... 25	vendredi... 25	dimanche... 25	mercredi... 25	samedi... 26
dimanche... 26	jeudi... 26	jeudi... 26	dimanche... 26	lundi... 26	jeudi... 26	dimanche... 27
lundi... 27	vendredi... 27	vendredi... 27	lundi... 27	mardi... 27	vendredi... 27	lundi... 28
mardi... 28	dimanche... 28	dimanche... 28	mardi... 28	mercredi... 28	samedi... 28	mardi... 29
mercredi... 29	lundi... 29	lundi... 29	jeudi... 29	jeudi... 29	dimanche... 29	mercredi... 30
jeudi... 30	dimanche... 30	dimanche... 30	mercredi... 30	vendredi... 30	lundi... 30	jeudi... 31
vendredi... 31	lundi... 31	lundi... 31		samedi... 31		

1

DÉPÔT

C'est à vous!

2

ANALYSE & CHIFFRAGE

3

VOTE

C'est à vous!

4

VERDICT

5

MISE EN ŒUVRE

C'est à vous!

1

Du 16 janvier au 16 mars 2025 :

DÉPÔT des projets par les habitants
En papier à la Mairie ou en scannant le QR code

2

Du 17 mars au 11 mai 2025 :

ANALYSE & CHIFFRAGE par les services municipaux

C'est à vous!

3

Du 12 mai au 12 juin 2025 :

VOTE des habitants sur les projets réalisables
En venant à la Mairie ou en votant en ligne via le QR code

4

Fin juin 2025 :

VERDICT et annonce du ou des projet(s) retenu(s)
ayant reçu(s) le plus de votes

5

À partir du 1^{er} juillet 2025 :

MISE EN ŒUVRE du ou des projet(s) dans un délai le plus court possible en fonction des contraintes techniques et réglementaires

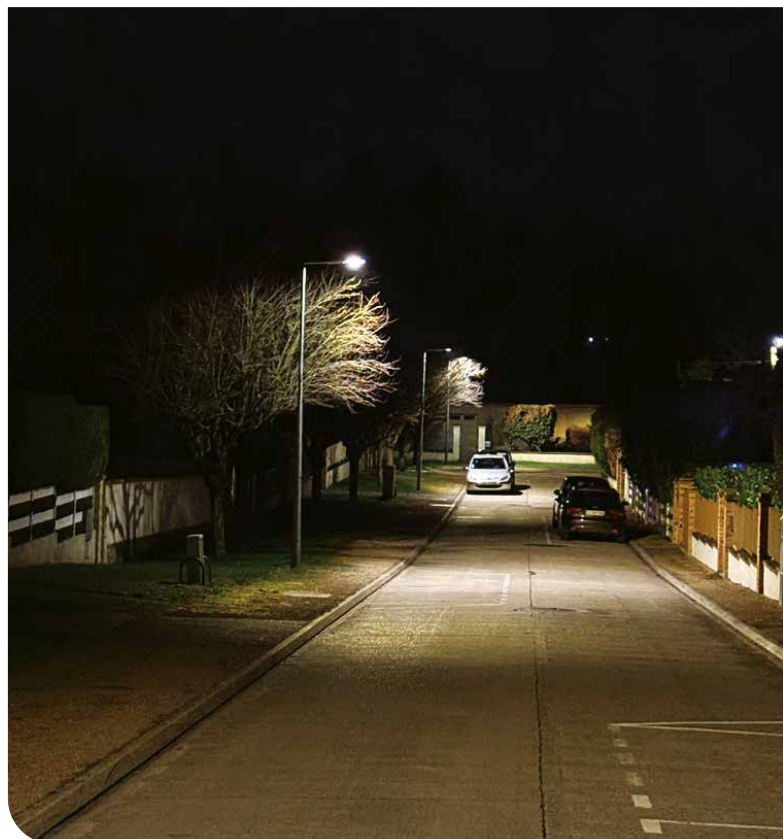
ÉCLAIRAGE PUBLIC

UNE CONSOMMATION DIVISÉE DE MOITIÉ AVEC LE PASSAGE EN LED

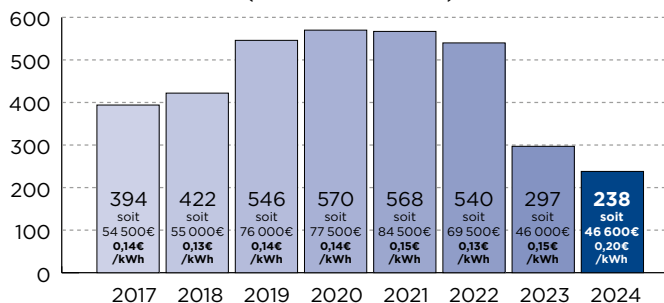
Les investissements et l'optimisation de l'éclairage public, lancés en 2023, portent déjà ses fruits. La Commune est passée de 568 mWh en 2021 à 238 en 2024 soit près de -60%.

Malgré la forte hausse de l'électricité (+35%), l'économie totale, comparée à 2021, est de près de 40 000€ par an en 2023 et 2024. Sans hausse du coût de l'électricité, l'économie aurait été d'environ 50 000€ par an.

L'investissement effectué en 2023 s'est déroulé en 2 tranches : première tranche de 276 luminaires au printemps et seconde tranche de 341 luminaires à l'automne. L'objectif est de l'amortir en 4 ans.



Consommation électrique en mWh
(1 mWh = 1000 kWh)



ÉCLUSES, RUE JULES-FERRY



CRÉER UN ENVIRONNEMENT ROUTIER PLUS SÛR ET PLUS AGRÉABLE POUR TOUS

Destinées à rétrécir les voies et afin d'obliger les conducteurs à ralentir sur cet axe très fréquenté, des écluses latérales provisoires avaient été installées rue Jules-Ferry courant d'année 2024.

Face à des résultats parfois contre-productifs, nous avons fait le choix de revoir notre stratégie et de les retirer (car jugées inefficaces). En effet, les écluses provoquaient plus de gênes pour les riverains qu'elles ne devaient en réduire.

Plutôt que de recourir à des rétrécissements physiques, la municipalité travaille sur des solutions alternatives, telles que des zones de circulation apaisée, des radars pédagogiques, ou des dispositifs de contrôle de la vitesse.

Ces options qui seront testées prochainement permettront, nous l'espérons, de ralentir la circulation et ainsi réduire tout danger lié à la vitesse.

Notre objectif est de créer un environnement routier plus sûr et plus agréable pour tous.



• MAISON DES JEUNES CAILLOTINS

LES TRAVAUX AVANCENT BIEN !

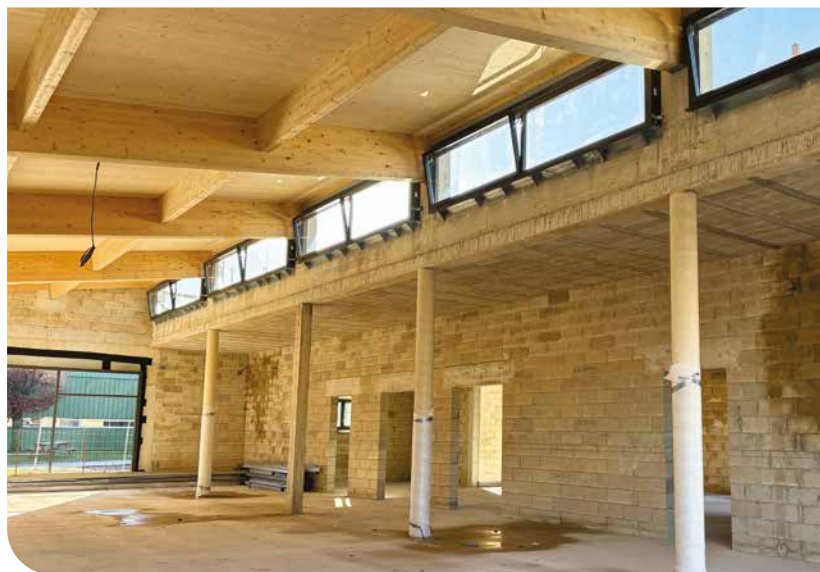
Lancés au printemps dernier, les travaux de la Maison des Jeunes Caillotins, plus gros projet du mandat, avancent à bon rythme. Le bâtiment vient d'être mis hors d'eau, hors d'air. ce qui permet de débiter l'ensemble des travaux d'intérieur.

Ouvert dans la perspective de la rentrée scolaire de septembre prochain, ce nouvel équipement avec toiture centrale végétale permettra la centralisation de plusieurs services :

- la **restauration scolaire** du midi se veut intergénérationnelle* avec un espace adapté et optimisé pour les enfants de l'école. Côté cuisine, la Commune souhaite que la conception sur place continue, elle permet d'offrir aux enfants un repas sain, varié, adapté aux nombres d'enfants et avec des thématiques régulières.

Les enfants de l'école élémentaire auront un service en self afin de favoriser leur autonomie.

- l'**accueil de loisirs durant les vacances** dans un cadre agréable et lumineux favorisant les activités qu'elles soient créatives, pédagogiques ou en lien avec de développement durable : des d'arbres fruitiers seront plantés et leurs fruits pourront être utilisés pour des actions pédagogiques.



*Une cantine intergénérationnelle

M. Le Maire souhaiterait que la nouvelle restauration scolaire devienne un lieu d'échanges et de partage entre les enfants de l'école et les aînés de la commune. Les différentes commissions municipales travailleront en ce sens. Nous y reviendrons en détails prochainement.

..... En chiffres

2,4
millions
d'euros



Capacité de
280 élèves
pour la cantine



Livraison
septembre
2025



TAXE D'URBANISME

UN ENJEU POUR LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES

Vous venez de déposer une demande d'autorisation de travaux (déclaration préalable, permis de construire...). Cette autorisation peut être soumise à la taxe d'urbanisme qui sert principalement à financer les équipements publics (réseaux, voiries) nécessaires aux futures aménagements.

3 ÉTAPES IMPORTANTES :

1. Définir la date prévisionnelle des travaux

Lorsque la commune de Rosières-près-Troyes vous délivre l'autorisation de travaux vous recevrez dans les jours suivants un courriel du centre des Finances Publiques. Ce courriel vous demandera de vous connecter à votre espace particulier (www.impots.gouv.fr), et de renseigner une date prévisionnelle de fin de travaux.

2. Informer de votre date d'emménagement

Dès que vous occuperez les lieux de vos travaux, exemple votre maison, même si les finitions de cette dernière ne sont pas terminées, connectez-vous à votre espace particulier du centre des Finances Publiques pour indiquer la fin des travaux correspondant à votre emménagement.

3. Informer de la date d'achèvement des travaux

Au moment où les finitions de votre maison sont terminées, la Commune de Rosières-près-Troyes vous invite à compléter la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des Travaux afin de clôturer votre demande initiale d'autorisation de travaux (cerfa 13408*12).

Comment ça marche ?

Prenons l'exemple d'une maison d'habitation de 80 m² de plancher (loi Carrez : surface totale sans tenir compte des parties sous rampants de moins 1,80m)

Informations utiles pour le calcul :

- Surface de 80 m² de plancher (un abattement de 50% est mis en place pour les premiers 100 m²).
- Valeur nationale 2024 au m² : 914€
- Taux national allant de 1 à 20% (à Rosières ce taux varie entre 5 et 9,5%. Il varie selon l'emplacement de la construction : sur voirie existante ou dans un lotissement nouvellement créé)

Si le taux est de 5% :
(80 x 50%) x 914 x 5% = 1828€

CITY STADE

Depuis le printemps dernier, à la suite d'une plainte d'un riverain du complexe multi-sport, le city-stade a été clôturé afin d'imposer des horaires d'ouverture, les mêmes que ceux de la Mairie (de 8h à 17h30 du lundi au vendredi).

Les juges du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, qui ont eu à se prononcer sur l'affaire, en avril 2024, ont rejeté la requête du riverain en considérant « qu'aucune carence fautive du maire dans l'exercice de ses pouvoirs de police ne pouvait être retenue à son encontre ».

L'objectif premier était de permettre aux Caillotins de continuer de profiter de cet équipement tout en

respectant le voisinage et nos engagements auprès du juge. Or, depuis, la partie adverse a décidé de faire appel devant la cour administrative d'appel de Nancy, provoquant une nouvelle lecture du dossier.

Le Maire ne souhaite qu'une chose, que cette affaire se clôture le plus rapidement possible en respectant les besoins de chacun que ce soit pour les riverains mais aussi pour les jeunes Caillotins souhaitant pouvoir utiliser le city stade en toute quiétude.

Nous reviendrons vers vous lorsque que le verdict final sera donné en espérant que l'esprit collectif l'emporte.

PLAN LOCAL D'URBANISME

LA DERNIÈRE LIGNE DROITE DU PLU

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a débuté en avril 2022, il doit se terminer à la fin du premier semestre 2025. Pour mieux être accompagnée, la Commune de Rosières-près-Troyes, comme la majorité des communes, a fait appel à un cabinet d'étude pour mieux encadrer juridiquement cette révision.

Au cours de ces prochains mois, un commissaire enquêteur mandaté par l'État doit vérifier les différents aspects du PLU pour permettre une ultime validation.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole a repris la compétence PLU sur l'ensemble de son territoire :

- Côté pratique, rien ne change pour la commune de Rosières qui entame sa dernière ligne droite.
- Côté administratif, c'est Troyes Champagne Métropole qui validera notre PLU avant l'été.

Vous souhaitez consulter le PLU en mairie, prenez RDV en appelant le standard au 03 25 82 48 00.

Quelques chiffres

En 2024, **42 permis de construire** ont été déposés en mairie ainsi que **74 déclarations préalables de travaux**.

Si le premier concerne majoritairement des constructions nouvelles, le second est, le plus souvent, demandé pour des petits travaux ou des modifications sur une construction.

Infos : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578

ZAN

(ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE DES SOLS)

S'ADAPTER AU DISPOSITIF ZAN, IMPOSÉ AUX COLLECTIVITÉS

La France perd environ 20 à 30 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers par an, soit l'équivalent de la ville de Marseille (strategie.gouv.fr), en raison des activités humaines, et comme vous le savez la commune de Rosières n'est pas épargnée.

Pour contenir cette évolution et protéger la biodiversité, la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 a posé le principe de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050.

Un premier objectif devra permettre de réduire par deux la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 (base de références 2011 et 2020).

Bien sûr, l'artificialisation de nouveaux espaces ne sera pas totalement arrêtée. Pour la commune de Rosières, nous devons respecter une surface de seulement 2,2 hectares ouverte à la construction maximum jusqu'à 2030.

C'est dans ce sens que l'équipe municipale travaille dans le cadre de son nouveau PLU, avec parfois des décisions difficiles, pour un aménagement contrôlé et concerté sur l'ensemble de notre territoire et ainsi respecter la loi ZAN.



• CONCOURS FLEURISSEMENT

C'est en novembre dernier que les lauréats du concours annuel des maisons fleuries ont été honorés par la Commune. Monsieur le Maire a remercié chaleureusement les participants qui ont un rôle majeur et participent à l'embellissement de la commune. Aux côtés des services techniques municipaux, ce travail permet de maintenir un cadre de vie agréable à Rosières.

Les élus, membres de la commission Cadre de vie présidée par Michel Oudin, 1^{er} Adjoint, se sont réunis fin juillet pour attribuer les prix. Retrouvez ci-dessous le tableau d'attribution des prix.



Palmarès des Maisons Fleuries

• Catégorie Particuliers :

- 1^{er} Elisabeth MICHON
- 2^e Pascale CORNET
- 3^e Françoise QUINTIN
- 4^e Liliane HERVEUX
- 5^e Sylvette BILLAT
- 6^e Anne-Marie GRAVE

- 7^e ex Véronique BOUTRIGE
- 7^e ex Danielle QUEMPEL
- 9^e Sylvie SAUNOT
- 10^e Thérèse BODNAR
- 11^e Jeanine GERVASONI
- 12^e Bernadette ROLLOIS
- 13^e Pierrette BAHU
- 14^e Marcel LISABEAUT

- Catégorie Balcons :
Dominique THEOLISSAT

Chaque participant a reçu également un cyclamen offert par les établissements Gionnet fleurs ainsi qu'un bon d'achat offert par la Commune.

• PLANTATION DE TILLEULS RUE GABRIEL-DEHEURLES

Appréciés pour leur feuillage argenté et dense, et contribuant à l'adaptation aux changements climatiques, 30 tilleuls ont été plantés tous les 10 mètres le long de l'avenue Deheurles, en fin d'année dernière par les Services techniques municipaux.

Il s'agit de la même variété d'arbres que celle déjà plantée dans le prolongement.

Les tilleuls argentés offrent plusieurs avantages :

- Amélioration de la qualité de l'air
- Ombrager l'avenue grâce à leur feuillage dense notamment lors de fortes chaleurs
- Donner un bel attrait visuel
- Favoriser la biodiversité

RAPPEL ORDURES MÉNAGÈRES



AJUSTEMENTS DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS GÉRÉE PAR TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLÉ

Comme vous avez pu le constater, les calendriers de collectes 2025 ont tardé à arriver provoquant de nombreuses interrogations. À la demande de Troyes Champagne Métropole, depuis le 1^{er} janvier, la collecte des ordures ménagères se déroule tous les 15 jours (et toutes les semaines de juin à septembre). Le tri est également tous les 15 jours. Celle des déchets verts évoluera en fonction des saisons, tous les 15 jours au printemps et en été et chaque semaine à l'automne.

Quelques habitants ont exprimé leur mécontentement vis-à-vis de certains aspects du fonctionnement des collectes des ordures ménagères,

Toutes vos questions/demandes ont été remontées auprès de TCM afin de pouvoir trouver des solutions adaptées.

Pour rappel, il est toujours possible d'acquiescer un composteur individuel auprès de Troyes Champagne Métropole. La prochaine initiation, proposée par le service Collecte de TCM, aura lieu jeudi 20 février 2025 (17h-18h).



+ de tri - de déchets

Tous les emballages en carton, plastique et métal vont dans le sac de tri
 Merci de bien fermer le sac pour la collecte.

Tous les emballages en carton :

- Boîte à pizza
- Emballage pots de yaourt
- Paquet gâteau, pâtes, etc
- Carton de bois, prêt/découpé
- Boîte à œufs
- Brique de lait / soupe

Tous les emballages en plastique :

- Bouteille plastique
- Flacon produit d'entretien
- Sacoche de viande
- Emballage alimentaire
- Emballage pack bouteilles, briques, etc
- Pot de yaourt

Tous les emballages en métal :

- Boîte de conserve
- Brique aluminium
- Canette
- Aérosol
- Couvreur bocal, opercule yaourt

Les emballages sont vidés, non lavés ni remplis

Ne vont pas dans le sac de tri :

- Les épaves
- Les végétaux
- Les fruits et légumes abîmés
- Le sang de coq
- Les coquilles d'œufs
- Les bouteilles
- Les boîtes
- Les jouets
- Les papiers
- Les prospectus
- Les magazines
- Les enveloppes
- Le tissu
- Les vêtements
- Les chaussures
- Les ceintures
- Les sacs
- Les chapeaux
- Les couches
- Les mouchoirs papier
- Les lingettes
- La brosse, le casque
- La poussoire

Composteur Borne verte Borne papier Borne textile Sac gris

NE PAS METTRE DANS LE SAC PUBLICITAIRE

Pour en savoir plus



Scannez ce QR code pour en savoir plus sur le calendrier des collectes des secteurs à Rosières.

Pour tous renseignements, contactez le service Gestion et Collecte des déchets de Troyes Champagne Métropole. Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30
 Contact : 03 25 45 27 30 / collectedechechets@troyes-cm.fr

• LE PARVIS ILLUMINÉ

DES FÊTES EN LUMIÈRE !

Après la réfection du parvis de la Mairie, de nouvelles illuminations LED ont été installées. Cette année, la Commune a fait le choix de la sobriété pour valoriser le parvis fraîchement réhabilité.

Le saviez-vous ?

Chaque année, la Commune achète ou loue guirlandes, et autres motifs. 75% des installations appartiennent à la Commune pour 25% en location. La location permet de renouveler facilement les illuminations et évite les maintenances régulières.

AIRIE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE



COLIS DES AÎNES



La distribution des colis de Noël s'est déroulée juste avant les fêtes pour les personnes les plus âgées de notre Commune (70 ans et plus). Constitué principalement de produits locaux et artisanaux, le colis a su ravir nos aînés et contribuera à leur faire passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Au total, **522 colis ont été remis** en 3 actes :

- le mercredi après-midi à la salle Michel-Ninet pour les personnes pouvant facilement se déplacer, l'occasion de profiter d'une collation favorisant les échanges et la convivialité,
- le samedi matin pour celles habitant la résidence Sainte-Madeleine,
- et le samedi après-midi en porte à porte pour celles ne pouvant pas se déplacer.

Ces distributions ont été réalisées par les conseillers municipaux et les membres du CCAS aidés par des bénévoles de la commune. Pour recevoir le colis, il faut résider dans la commune et être inscrit en Mairie. Les aînés résidant en Maison de Retraite et en EHPAD ont reçu, pour leur part, un ballotin de chocolats.

À vos agendas

Les aînés sont invités à participer aux traditionnelles festivités :

- Dimanche 26 janvier 2025 : Galette des rois
- Dimanche 9 mars 2025 : Repas annuel

Sur inscription, le formulaire a été remis lors de la distribution des colis de Noël

TÉLÉTHON

1 550€ RÉCOLTÉS LORS DE LA MARCHÉ

Pour la 3^e année, le Club Ados de Rosières, avec le soutien de la municipalité, de l'équipe éducative et des bénévoles, avait la charge l'organisation du Téléthon. Cette année, une rando pédestre avec des parcours de 5 et 8 km a été proposée par les ados pour le plus grand plaisir de tous.

Après un échauffement en musique avec Louane, 150 marcheurs ont parcouru les chemins balisés de la commune, découvrant sa diversité. À leur retour, jus de pommes épicé, soupe au potiron et autres gourmandises attendaient les participants.

Cette belle mobilisation a permis de récolter 1 550€ au profit de l'AFM Téléthon, un véritable succès ! RDV en fin d'année pour la 4^e édition.



• DON DE SANG À ROSIÈRES

ILS/ELLES ONT OFFERT UN CADEAU RARE ET PRÉCIEUX POUR NOËL

Quel plus beau cadeau existe que celui de donner un peu de soi aux autres, c'était le message de l'Établissement Français du Sang en cette fin d'année.

38 personnes se sont présentées à la salle Michel-Ninet durant un après-midi. **33** ont pu donner de leur sang dont **une petite dizaine** de nouveaux donneurs.

Faire un don du sang est un acte de solidarité. Il aide les patients et permet de sauver des vies, c'est dans cette logique que la Commune ouvre ses portes pour des collectes.

Si vous souhaitez donner votre sang, rendez-vous toute l'année à la Maison du don de Troyes située dans l'enceinte du Centre Hospitalier de Troyes, entrée côté Urgences (0800 10 99 00 ou sur dondesang.efs.sante.fr).



• TÉLÉMÉDECINE

LE CABINET TÉLÉMÉDICAL SOLUTION PROPOSE UNE AUTRE MANIÈRE D'ACCÉDER AUX SOINS DANS LES ZONES EN TENSION

Créé et implanté à la Technopole de l'Aube depuis 2018 par les docteurs Jérémie Goudour et Arnaud Devillard, Télémédical Solution permet aux patients sans médecin traitant ou qui ne peuvent avoir accès à leur médecin traitant dans le délai requis d'obtenir une consultation médicale à distance.

Cette entreprise, se veut novatrice dans un contexte tendu sur l'offre de soins. Elle permet :

- **d'ASSURER un délai de consultation optimal** qui permettra d'éviter l'aggravation clinique et donc certaines hospitalisations
- **d'OFFRIR un précieux soutien aux médecins généralistes** installés en zone sous dotée
- **de MAINTENIR un service de proximité**
- **d'ÉVITER les recours inadaptés aux Services d'Urgence** déjà surchargés. Dans l'Aube presque 15 000 consultations annuelles pourraient être réorientées.



Télémédical
Solution

Comment ça marche ?

Vous avez besoin d'une téléconsultation, contactez le **03 25 49 04 29**.

L'opérateur vous orientera selon votre besoin vers la salle de téléconsultation la plus proche.

Sur place, vous serez accueilli et installé dans une salle de téléconsultation accompagné d'un professionnel de santé qui assistera le médecin durant l'acte en manipulant le stéthoscope connecté, otoscope connecté et caméra à main...

En cas d'urgence, à toute heure, contactez le 15.

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE SUR LE REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

Un recensement des personnes âgées en situation de handicap ou en grande difficulté, isolées à domicile, est fondamental dans le cadre de la prévention des risques exceptionnels (type plan canicule, plan grand froid, inondations ...).

Conformément à la loi relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, le repérage des personnes isolées et à risque relève de la compétence des Maires.

L'inscription à ce registre est facultative et nécessite une démarche volontaire des personnes, et peut également émaner d'un tiers.

Vous pouvez vous faire recenser à l'accueil de la Mairie ou par mail : **accueil@rosieres10.fr**

Ce registre s'adresse aux catégories de population suivantes :

- Âgées de 65 ans et plus et / ou handicapées
- qui vivent seules ou sont isolées familialement, géographiquement, ou affectivement,
- et / ou qui présentent des difficultés d'ordre sensoriel ou moteur, des difficultés à se déplacer seule à l'intérieur ou à l'extérieur du logement ou un handicap entravant leur autonomie,
- et / ou relèvent de l'intervention d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), du dispositif d'hospitalisation à domicile (HAD) ou qui sont en affection de longue durée (ALD),
- et / ou qui résident dans un logement inadapté.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Rosières-près-Troyes pour le registre des personnes vulnérables. Les données collectées seront communiquées au seul destinataire suivant : Centre Communal d'Action Sociales de la Mairie de Rosières-près-Troyes. Les données sont conservées le temps de votre domiciliation sur la commune. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consulter la cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : mairie@rosieres10.fr. Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatiques et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



COUPON-RÉPONSE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES (à retourner à la mairie de Rosières-près-Troyes)

Je soussigné(e) (Nom et Prénom)

Autorise la commune à m'inscrire sur le registre nominatif des personnes vulnérables pour une durée de 3 ans.

Demande à la Commune l'inscription de la personne ci-dessous mentionnée⁽¹⁾ sur le registre nominatif des personnes vulnérables pour une durée de 3 ans.

Coordonnées :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Téléphone :

Adresse :

⁽¹⁾ Veuillez préciser vos coordonnées (nom, prénom, adresse et n° de téléphone)

.....
.....
.....

Date :

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

POLICE MUNICIPALE

DEUX CONVENTIONS POUR GARANTIR LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Le 20 décembre dernier, les communes de Rosières-près-Troyes, Saint-Parres-aux-Tertres, Bréviandes, Saint-Julien-les-Villas et Pont-Sainte-Marie ont signé la convention de renouvellement de la Police municipale mutualisée pour les années 2025, 2026 et 2027. Une seconde convention a également été signée pour favoriser les échanges entre les forces de sécurité de l'État et la Police municipale mutualisée.



Pourquoi cette union ?

Cette union, initiée en 2009 par Rosières-près-Troyes et Saint-Julien-les-Villas, est une démarche novatrice et pragmatique pour renforcer la sécurité sur le territoire.

En unissant nos forces, nos collectivités parviennent à mieux répondre aux attentes de nos citoyens tout en optimisant l'utilisation de nos ressources publiques. Cette solution, tout en étant économiquement avantageuse, permet également d'offrir un service de sécurité renforcé et plus réactif, contribuant ainsi à une meilleure qualité de vie pour les habitants de nos communes.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

PARTIR EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Le dispositif « Opération Tranquillité Vacances » permet chaque année aux habitants de partir en vacances avec la garantie de rondes régulières des forces de police. Chaque année, vous êtes de plus en plus nombreux à faire appel à ce service qui est mis à disposition des habitants de la commune grâce notamment au concours de la Police municipale mutualisée.

Récemment les policiers nationaux et municipaux sont allés à la rencontre d'habitants de la commune inscrits au dispositif. L'objectif était de leur donner les bons réflexes et bons conseils avant de partir en vacances. Une démarche plutôt appréciée.

Comment ça marche ?

Vous vous inscrivez au registre directement en ligne ou auprès d'un commissariat de Police ou à la Gendarmerie en renseignant quelques informations sur le lieu de résidence, les dates de vacances et les personnes à prévenir en cas de besoin. Vous avez ensuite à valider et les policiers municipaux passeront chez vous chaque jour pour vérifier notamment les ouvrants.

LES CONTRAINTES :

- Le logement concerné doit être votre résidence principale,
- La durée d'absence doit être comprise entre 3 et 90 jours,
- S'inscrire entre 45 jours et 3 jours avant votre départ.



Les enfants ont vécu la magie de Noël

C'était Noël en fête cette année pour les petits Caillotins, de nombreuses animations ont été organisées que ce soit par la municipalité, l'association de parents d'élèves Parent'housiasme ou encore par les enseignants de l'école primaire Fernand-Vigneron. Tour à tour, les enfants ont pu vivre la magie de Noël par des spectacles, des créations, des rencontres et autres goûters. C'est ça la magie de Noël !

SPECTACLES DE NOËL



DES ÉCOLIERS CAILLOTINS TOUT SOURIRE !

Les enfants de l'école primaire Fernand-Vigneron (maternelle et élémentaire), ont assisté au spectacle de Noël proposé depuis 24 ans par l'association des parents d'élèves Parent'housiasme. C'est à coup d'éclats de rire, de grands sourires et d'intrigues que les enfants ont assisté aux deux représentations de la Compagnie du Clair Obscur.

Devant 110 enfants de la maternelle et 240 élèves d'élémentaire, les deux comédiens ont su les ravir pour passer un moment hors du temps. Une expérience à renouveler sans hésitation.

Ce spectacle est offert par l'association Parent'housiasme grâce aux bénéfices récoltés lors du vide-grenier puériculture au printemps dernier. Merci de leur investissement.

REPAS DE NOËL À LA CANTINE

Pour bien clôturer l'année, c'était « Repas de Noël » le dernier vendredi avant les vacances pour les enfants inscrits à la cantine scolaire. Ils étaient plus de 210 réunis dans la salle des fêtes pour partager un ultime repas.

Danse et théâtre ont ponctué ce temps du midi. Des prestations offertes par les enfants, petits et grands, de l'école, et préparées depuis le mois d'octobre durant la pause repas du midi.



81 lettres au Père Noël

Plus de 80 petits Caillotins ont déposé leur lettre au Père Noël cette année dans la boîte aux lettres disposée devant la Mairie. Ils étaient précisément 81 (57 de la maternelle et 24 de l'élémentaire) à avoir écrit au grand barbu paré de rouge entre le 1^{er} et le 20 décembre, date de la dernière levée du courrier.

Chacun a reçu une réponse personnalisée du Père Noël pour le plus grand bonheur des enfants.

MARCHÉ DE NOËL

DES CRÉATIONS POUR UN PROJET SCOLAIRE !

La salle des fêtes était comble pour la 3^e édition du Marché de Noël de l'école primaire Fernand-Vigneron. Les familles ont pu découvrir et acheter les créations des petits caillotins.

Ce marché permet de recueillir des fonds pour financer des animations et sorties à destination des enfants de l'école. L'an passé, ce marché avait permis la mise en place du projet « Cirque » à l'Auberge de jeunesse pour l'ensemble des enfants des écoles.



Un goûter pour Noël

Chaque fin d'année, la commune de Rosières offre le traditionnel goûter de Noël aux enfants de l'école Fernand-Vigneron, aussi bien pour les élèves de maternelle que d'élémentaire).

Moment toujours sympathique pour les 350 enfants qui, vous imaginez bien, leur a donné un grand sourire avant les vacances !

LES PETITS ONT VU LE PÈRE NOËL

Le Père Noël est allé à la rencontre des enfants de l'école maternelle juste avant de faire son grand périple à travers la planète, la hotte remplie de beaux cadeaux. Il a offert à chaque petit Caillotin un livre.

Les enfants en classe de neige

C'est une tradition chère à la municipalité caillotine et à l'école de Rosières de permettre aux élèves de CM2 d'aller découvrir la montagne.

Cette année, 47 jeunes accompagnés de leurs enseignants découvriront les joies de la classe de neige du 18 au 25 janvier à Montclar-les-deux-Val-lées dans les Alpes de Haute-Provence, une station bien enneigée à 1 350m d'altitude disposant d'un panorama exceptionnel sur les vallées de l'Ubaye, de la Blanche et du lac de Serre Ponçon.

Au programme : séances de ski chaque matin encadrées par des professionnels, balades en raquettes, atelier DVA (recherche en situation d'avalanche), visites touristiques, luge, construction d'un abri de montagne, sans oublier le passage des étoiles et les veillées devant la cheminée.

Un bel album souvenir que nos écoliers et leurs professeurs ne manqueront pas de revisiter tout au long de l'année scolaire.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE A JOUÉ AVEC LE CONSERVATOIRE



Concert de la Sainte-Cécile

Le samedi 30 novembre, l'Harmonie municipale de Rosières a célébré Sainte-Cécile, la patronne des musiciens, avec un concert qui a attiré un large public dans une salle comble. Les musiciens ont offert un programme diversifié et captivant, mêlant musique classique, airs folkloriques, bandes originales de films, et bien plus encore.

Un des temps forts de la soirée fut l'interprétation de Have Yourself a Merry Little Christmas, arrangée par Jérémie Barthélemy, ancien professeur de tuba à l'École de musique du Pays du Der. Ce morceau a été sublimé par la voix de Carole Mina Sanchez, membre de l'Harmonie, et a rencontré un franc succès auprès du public.

Les spectateurs, particulièrement réceptifs et enthousiastes, ont salué la qualité du jeu des musiciens, qui ont su transmettre toute l'énergie et l'émotion de leurs morceaux.

Un grand merci aux musiciens, au public et à tous ceux qui ont contribué à faire de ce concert de Sainte-Cécile un moment inoubliable !

Ce projet avait un double objectif : permettre aux élèves du Conservatoire de vivre une première expérience orchestrale tout en favorisant un véritable échange musical et humain entre nos écoles.

L'idée était également de former un grand orchestre réunissant les élèves des deux établissements, pour leur offrir une expérience collective unique et valorisante. Avant cet échange, les apprentis musiciens ont travaillé, chacun de leur côté, un morceau qu'ils ont pu jouer en commun.

Ce projet a mobilisé environ soixante élèves, tous ayant seulement deux ou trois années d'apprentissage instrumental.

Les deux temps forts ont été :

- une prestation publique à Rosières, lors de notre audition d'orchestre
- une autre prestation sur le parvis du Conservatoire de Troyes

Que ce soit pour nos élèves ou pour ceux du conservatoire, cet échange a permis de faire des découvertes, de la formation orchestrale pour ceux du Conservatoire, de la prise d'expérience pour nos élèves dans un cadre pédagogique différent.

Au-delà de l'aspect pédagogique, ce projet a renforcé les liens entre nos deux écoles et témoigne de l'importance des collaborations pour enrichir les parcours des élèves.

La formation de ce grand orchestre a permis à tous de se dépasser et de vivre une expérience musicale marquante.

Ce projet illustre parfaitement les valeurs d'échange, de partage et de pédagogie que nous défendons à l'École de Musique de Rosières.



• ALEXYANE ET LISE, SOLISTES DE L'HARMONIE

Alexyane, 17 ans, et Lise, 16 ans, sont des purs produits de l'école de musique de Rosières. Entrées il y a 10 ans, elles ont grandi avec la musique et, plus particulièrement, avec leur flûte traversière, qu'elles chérissent comme un bijou. En mai prochain, elles vivront le plaisir, l'honneur et surtout le stress d'être solistes de l'Harmonie lors du concert de printemps.



« C'est gratifiant »

Quand on leur demande ce que cela représente, on ressent immédiatement qu'il s'agit d'un immense privilège et d'une véritable consécration. « C'est gratifiant, confie Alexyane. Pour nous, cela marque une étape importante. Depuis 10 ans, nous apprenons et jouons ensemble de la flûte, et là, nous allons nous retrouver à nouveau ensemble, seules, devant 300 spectateurs. » Dans leurs paroles, on perçoit une certaine appréhension qui monte... et le concert est dans quatre mois !

Point de départ à l'école élémentaire

Depuis leur année de CE1, elles ont intégré l'école de musique. « C'est compliqué de commencer plus tôt, car il est préférable de savoir lire et écrire pour éviter de se perdre. » Passionnées, elles se retrouvent régulièrement pour jouer ensemble tous types de musique : jazz, classique, moderne, folklorique et même des musiques de films en tout genre.

« On joue tous les jours »

Comme pour tout instrument, le travail est essentiel. Les deux prodiges caillotines jouent tous les jours, dès qu'elles le peuvent. « Le plus dur, au début, est de développer l'oreille musicale. Ce n'est pas évident à expliquer : certains l'ont naturellement, pour d'autres, cela demande beaucoup de travail. On la travaille en même temps que le solfège. C'est un long apprentissage, mais cela permet de ne pas se limiter à un seul instrument et d'en changer à tout moment. »

Rendez-vous le samedi 24 mai prochain pour les découvrir en solistes !



• CASSANDRE NOUVELLE PROF

Cassandra Braux vient d'intégrer l'école de musique de Rosières en tant que professeure, elle a en charge les cours de trombone (son préféré) et de tuba, deux instruments de la famille des cuivres !

À 7 ans, à ses débuts avec la musique, Cassandra savait déjà ce qu'elle voulait faire plus tard, être professeure de musique au Conservatoire. 11 ans plus tard, à l'âge de 18 ans, elle donne déjà des cours dans les groupes de l'Aurore ou de l'Alerte, et maintenant à Rosières.

Elle est issue d'une famille de musiciens. Son papa, Jean-Guy, était là aux débuts de l'école de musique de Rosières et a également été chef de cœur des Voix caillotines, la chorale de Rosières.

• ÇA S'ANIME AU COMITÉ DES FÊTES ET DES LOISIRS

L'ŒIL DANS LE RÉTRO

En ce début d'année, revivez quelques animations proposées par le Comité des fêtes et des loisirs de Rosières ou par quelques unes de ses sections. Rosières, une commune qui s'anime !



Festivités du 14 Juillet avec un grand bal en soirée

Un concept remodelé depuis 2 éditions et qui a vu plus de 2000 personnes participer à la fête nationale



Des animations pour les enfants

Différents spectacles ont rythmé la fin d'après-midi



Le traditionnel feu d'artifice

un spectacle de pyrotechnie qui a ravi tout le monde



38^e Salon d'hiver
avec Véronique Despinois en invitée d'honneur



Vide-grenier puériculture
encore un succès signé Parent'housiasme



Concert des Voix caillotines
qui a attiré du public pour les deux représentations



Soirée dansante KDANSE
qui a connu un grand succès



Soirée plage
Le temps d'une soirée, les Caillotins se sont préparés à l'été !

ROSIÈRES OMNISPORTS

Le ROS (Rosières OmniSports) compte 1177 adhérents répartis dans 7 sections proposant des activités diverses et variées pour tous et pour tous niveaux. C'est en 1977 que James Dubois, président fondateur, et quelques bénévoles ont créé cette association multi-sports pour développer la pratique à Rosières.

À la suite de son départ en 2002, Patrick Melchers (2002-2022) et Michel Mayayo (depuis 2022) lui ont succédé.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

- 118 adhérents (+23) en 2024 (113 femmes / 5 hommes)
- 5 activités principales :
 - gym vitalité senior,
 - cardio,
 - gym tonique,
 - renforcement musculaire,
 - Pilates (nouveau 2023)

Votre contact :

Nelly Jobard - 06 81 46 53 36 - gvrosieres@laposte.net



CYCLOTOURISME

- 16 adhérents en 2024 (14 hommes / 2 femmes)
- Les activités principales :
 - participation aux randonnées organisées par les 35 clubs aubois
 - organisation de la randonnée du Muguet le 1^{er} mai (généralement 30, 50 ou 80 km) avec 200 participants en moyenne
 - organisation de sorties hebdomadaires
 - organisation d'un week-end cycliste en Alsace alliant sport et gastronomie locale

Votre contact :

Jean-Claude Yovanovitch - 03 25 49 11 66

ESCALADE

- 46 adhérents en 2024. En septembre le quota maximum de 50 enfants a été atteint.
- L'escalade peut se pratiquer à partir de 6 ans et sans limite d'âge.
- La pratique de ce sport n'exige aucune condition physique particulière, une bonne motivation pour vaincre la peur du vide, en toute sécurité, suffira à venir nous rejoindre !

Votre contact :

Philippe Ascenso

06 61 21 73 33 - ascensop@bbox.fr

Site internet : sites.google.com/site/rorescalade



ARTS MARTIAUX : JUDO et AÏKIDO

- 47 adhérents à juin 2024 - 63 adhérents en octobre
- Une nouvelle équipe est arrivée au bureau de la section
- Mise en place d'une nouvelle activité : « l'Aïkido »

Vos contacts :

Sportif : Jean-Christophe Crombez - 06 67 08 27 50

Associatif : Michel Czerniak - 06 09 02 16 11



TENNIS

- 248 adhérents (=) en 2024 (146 hommes / 102 femmes)
- Nouveau bureau depuis novembre 2024 co-présidé par Romain Guibert et Guillaume Perrin
- Les activités principales :
 - Organisation de 31 tournois
 - Stage vacances
 - Section sportive
 - Mini-tennis
 - actions diverses (loto, octobre rose, arbre de Noël...)
- Label « Raquette d'argent » par le comité départemental de l'Aube de FFT mettant en avant la qualité des installations, la formation, l'encouragement à la pratique, et l'accompagnement de tous les publics.
- Utilisation des 2 terrains extérieurs, 1 terrain intérieur ainsi que du Centre de Tennis de l'Aube (CTA) du côté de l'UTT

Votre contact :

Freddy Heleine - 06 29 61 74 73 - rosieres.tennis@gmail.com

Site internet : rosierestennis.wixsite.com/ros-tennis



• DEVEENEZ BÉNÉVOLE !

Comme toute association sportive, le Rosières Omni Sports existe et perdure grâce à l'investissement de nombreux bénévoles. Faites partie de l'équipe car être bénévole à plusieurs avantages :

- CONTRIBUTUER à la mise en place de projets valorisant
- PARTICIPER ponctuellement ou régulièrement aux activités
- RENCONTRER des personnes partageant les mêmes envies
- DÉVELOPPER vos compétences
- et surtout, cela procure un réel ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL !

ROSIÈRES ST JULIEN HANDBALL

- 383 adhérents (+54) en 2024 (235 hommes / 148 femmes)
- Nouveau président : Cédric Martin succède à Christophe Lejeune
- Les activités principales :
 - apprentissage du handball dès l'âge de 4 ans
 - loisirs et performance (à tout âge et tout niveau) avec notamment l'équipe 1 féminine en Nationale 1
 - mise en place de stages multi-activités pendant les vacances scolaires dans les quartiers prioritaires dits « Politique de la Ville »
- activité hand-fit pour garder la forme
- organisation du RSJH City Tour, dans les communes plus rurales de l'agglomération
- action avec les résidents du Foyer Auboïs autour du handball

Votre contact :

Christèle Gueu - 06 89 93 12 42- rsjh@rsjh.fr
Site internet : www.rsjh.fr



FOOTBALL

- 319 adhérents en 2024 (310 hommes / 9 femmes)
- Les activités :
 - apprentissage et formation dès le plus jeune âge
 - loisirs et performance comme l'équipe U18 en finale de la Coupe de l'Aube et la victoire en championnat
 - développement de l'arbitrage, essentiel pour le développement du club
 - 18 équipes sont engagées dans un championnat pour la saison 2024-2025
 - Renaud Ripart, joueur de l'Estac et habitant la commune, est le parrain du club pour cette saison

Votre contact :

Johan Pilloud - 06 13 31 23 66 - rosieres-om-foot@orange.fr



SALON D'HIVER

Cette année pour la 39^e édition, le Salon d'hiver aura pour invité d'honneur Robert Delafosse.

Il consacre principalement son œuvre à l'étude des paysages, notamment ceux vallonnés du Pays d'Othe avec une approche abstraite et lyrique.

Les artistes

Jean Louis APARICIO
 Victor BARONI
 Marc BOKOBZA
 Agnès BOLLE
 Jean Pierre COTTE
 Bertrand DELCLAUX
 Christiane DUBOIS
 Catherine FRICOT
 Jean Pierre GACHIGNARD
 Fabien GAUDIN
 Jérôme HEBERT
 Christine HURPEAUX
 Dominique LACROIX
 Elisabeth LEFRANC
 Patrick MASSON
 Bernadette MICHAUT
 NIKI DE MILO
 Sylvie OLDANI
 Philippe PETOT
 Nadine PHILIPPE
 Claudine PLESTAN
 Christian RICORDEAU
 Jean Bernard RUHF
 Marylène RYCKEWAERT
 Sophie SAUVANAUD
 Jean François SCHICK
 Laurence SZKUDLARCK
 Faustine TRIEBE
 Danièle TRUCHY
 Céline VALLOIS
 Marie-Claire VERNEUIL
 Jacqueline VIGNERON
 Pierre WUILLAUME

**Exposition
de peinture
et d'art**

**Du 15
au 23
Mars
2025**

Robert Delafosse
 Invité d'honneur

**39^{ème}
Salon d'hiver**

**Entrée libre
tous les jours de 14h30 à 19H**

SALLE DES FÊTES DE ROSIÈRES



• HENRI-TERRÉ SOUS LA NEIGE

En novembre dernier, les organisateurs du Troyes Cyclocross UCI ont dû faire avec les fortes chutes de neige qui se sont abattues sur le complexe sportif Henri-Terré, situé à Rosières et propriété de la Ville de Troyes.

Malgré tout, les deux manches de la Coupe de France (une le samedi et la seconde le dimanche) ont pu se dérouler mais dans des conditions particulièrement boueuses pour les 1200 compétiteurs venus de toute la France. Chez les Élites, les victoires ont été remportées chez les hommes par David Menut (les deux jours) et chez les femmes par Anaïs Morichon (samedi) et Amandine Vidon (dimanche).

La prochaine édition se déroulera les 10 et 11 janvier 2026 et sera support des championnats de France de la discipline avec retransmission télévisée sur France 3 et Eurosport.



PIETONS

WEBER WEBER

Aube en Champagne LE DEPARTEMENT

SUD ARTÈME

SOGEFIX

Aube en Champagne LE DEPARTEMENT

SOGEFIX

Aube en Champagne LE DEPARTEMENT

SUD ARTÈME

POUR LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Le jeudi 5 décembre dernier, une cérémonie commémorative s'est tenue au monument aux morts de Rosières en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. En présence des porte-drapeaux et des membres des sections des anciens combattants de Rosières et de Saint-André-les-Vergers, cette cérémonie nationale a été l'occasion de se souvenir des soldats morts au combat, morts pour la France.

Michel Oudin, 1^{er} adjoint, a représenté M. le Maire aux côtés de Maurice Boulez et Jean-Claude Casery, respectivement présidents des UNC-AFN de Rosières et de Saint-André-les-Vergers, et des membres des deux associations patriotiques.



Quelles différences entre les dates du 19 mars et du 5 décembre ?

Les dates du 19 mars et du 5 décembre sont toutes deux associées à la commémoration des anciens combattants et des victimes de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.

19 mars

Le 19 mars 1962 est la date du cessez-le-feu (théorique) dans la guerre d'Algérie qui fait suite aux accords d'Evian du 18 mars 1962. Malgré tout, des violences ont perduré après cette date. Pour les rapatriés d'Algérie, il s'agit plutôt de la date de départ de l'exil forcé et des nombreuses tragédies à la suite du départ des troupes françaises.

5 décembre

La date du 5 décembre a été choisie par le président Jacques Chirac en 2003. Elle n'a pas de lien direct avec le conflit (cessez-le-feu ou accord...). Elle permet de rendre hommage aux morts pour la France.

En résumé

Le 19/03 est la date marquant la fin théorique du conflit. Les violences s'étant terminées plus tard, le 05/12 est une date faisant plus l'unanimité dans l'esprit de la population et notamment des combattants.

Les commémorations 2025

- **Mercredi 19 mars** : Journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
- **Judi 8 mai** : Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945
- **Mardi 11 novembre** : Commémoration de la Victoire et de la paix jour de l'anniversaire de l'armistice de 1918 et hommage à tous les Morts pour la France
- **Vendredi 5 décembre** : Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

• CLUB DES AMIS DE ROSIÈRES

LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE !

2024 n'a pas échappé à la règle avec de nombreuses activités et voyages pour le club des Amis de Rosières.

Au delà des activités hebdomadaires qui remportent un vif succès (marche le mardi après-midi, jeux de cartes le jeudi après-midi, sans oublier les cours d'anglais ou encore les séances informatiques), trois voyages et des repas festifs ont été organisés par les bénévoles de l'association.

Cabaret - music-hall

Les aînés caillotins sont allés au cabaret « Le K » à Reims pour une journée cabaret music-hall.



Week-end inoubliable au Puy du Fou

Deuxième sortie, ils ont pu (re)découvrir le parc du Puy du Fou en Vendée et son voyage immersif à travers l'Histoire et assister aux spectacles phares : « Le Signe du Triomphe » une épopée romaine dans une arène antique, « Les Vikings » mettant en scène une attaque de village ou « La Cinéscénie », un show en nocturne. Ils en ont pris plein les yeux !

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet : <https://lesamisderosieres10.jimdofree.com>

Nous essayons de faire vivre le club dans la diversité afin que chacun se sente bien parmi nous.

Très belle année à toutes et tous !

**Pour tous renseignements, contactez :
Martine Yovanovitch au 06 79 80 21 11**

Découverte de l'Algarve

La 3^e sortie de l'année a emmené le groupe un peu plus loin, avec un séjour en Algarve à l'extrême sud du Portugal, tout début juin. Tous sont revenus enchantés après avoir profité des paysages magnifiques et du beau soleil portugais.

Au programme : visites culturelles et gastronomiques et découverte de beaux coins comme Lagos, Sagres, Carvoeiro, village pittoresque au bord de l'Océan avec ses célèbres formations rocheuses (photo), ou encore le village typique d'Alte, connu pour ses ruelles étroites et ses maisons peintes en blanc.

Les sorties 2025

- **Les 15 et 16 février** : week-end en Alsace avec spectacle au Royal Palace de Kirrwiller (Bas-Rhin)
- **Jedi 20 mars** : sortie cinéma
- **Mercredi 26 mars** : journée animée « grenouilles » à Pesmes (71)
- **Du 14 au 20 juin** : séjour en Cantabrie, région au nord de l'Espagne à l'ouest du Pays basque
- **Mercredi 16 juillet** : voyage-surprise
- **Du 14 au 19 septembre** : croisière fluviale « Couleurs provençales au fil du Rhône » avec Croisi-Europe
- **En octobre** : Sortie à Paris avec les passages couverts, la coulée verte et, on l'espère, visite de Notre-Dame-de-Paris.

DU PASSÉ AU PRÉSENT

Par le passé, Rosières n'a longtemps existé qu'à travers son château, auparavant maison seigneuriale. La construction du château daterait du XIII^e siècle. À l'époque entouré de quelques habitations, le château aurait vu la réelle naissance du village en 1520. Selon d'autres sources, il existait déjà auparavant, puisqu'en 1520 Pierre de Provins, parlait déjà du village.

Le Rosières d'aujourd'hui est le résultat de l'association de deux villages, Rosières et Viélaïnes, qui furent réunies en 1795. Le village s'est développé au contact de la ville de Troyes, notamment grâce aux foires de Champagne, et a eu la chance de rester à l'abri des tempêtes de la Révolution Française.

D'où vient le nom de Rosières ?

Le nom de la commune trouverait ses origines dans les rosières qui désignaient auparavant des zones marécageuses « à Roseaux » et dont le domaine du château était pourvu.

Comme d'autres communes de l'agglomération troyenne, la commune de Rosières s'est vu adjoindre « près-Troyes » en 1919.

L'évolution démographique de Rosières est récente. En effet, la commune est passée de 134 habitants en 1921 à 5063 en 2024.

Aujourd'hui, Rosières s'illustre par la diversité des activités proposées, tant culturelles que sportives et par la densité de son enseignement.

Pour une commune de cette importance, un élève peut en effet rester dans la commune tout au long de sa scolarité, de la maternelle à l'école Fernand-Vigneron aux études supérieures sur le campus universitaire regroupant l'UTT, l'EPF, l'ESTP, l'IUT ou encore les pôles de formation pour l'industrie ou les services.

La commune est appréciée pour la proximité des commerces tout comme par son trait champêtre qu'elle a su conserver malgré sa forte expansion urbaine. La qualité de son cadre de vie est reconnue, en témoigne les 2 fleurs lui ont été attribuées par le label Villes et Villages fleuris.



ÉTAT CIVIL 2024



NAISSANCE

- **COLSON DUMONT Rose, Lily, Alba** née le 9 janvier 2024
- **CLIVOT Lya, Marie, Magalie** née le 22 janvier 2024
- **HUMBERT Emmy, Laure, Geneviève** née le 13 février 2024
- **CHOUCAIR Yara** née le 12 mars 2024
- **HASPÉRUE Hugo, Didier, Pascal** né le 27 mars 2024
- **CUNA Ismet** né le 23 avril 2024
- **DEMEURE Jade, Monique, Béatrice** née le 24 avril 2024
- **VAUTHIER Andrea, Xavier, Thierry** né le 1^{er} mai 2024
- **PERRIN Jade** née le 10 mai 2024
- **BRISSON Salomé, Francine, Odile** née le 21 mai 2024
- **MOKRANI Aïssam** né le 8 juillet 2024
- **GANTELET WALDMANN Léo, André, Jean, Didier** né le 14 juillet 2024
- **SOMSOIS Liam, Amaury, François, Michel** né le 29 juillet 2024
- **TAZO Jacob, Andy, Emerys** né le 6 août 2024
- **BARDOT IOST Léo, Hervé, Valéry** né le 10 août 2024
- **DHENIN Mayeul, Côme, Marceau** né le 12 août 2024
- **BENYAHIA Kaïs** né le 17 août 2024
- **DOCHEZ Sacha, Marius, Olivier** né le 5 septembre 2024
- **FONTAINE GRÉMAIN Joséphine, Corinne, Fabienne** née le 7 septembre 2024
- **MORVAN Elio, Dominique Aaron** né le 23 septembre 2024
- **PRÉVOST Eyden, Stéphane, Luc, Willy** né le 26 septembre 2024
- **GOUSSET Sohan, Melvin, Mickaël** né le 18 octobre 2024
- **LAMY Paul, Eric, José** né le 27 octobre 2024

- **DEBRABANDÈRE Télió, Rudy, René** né le 4 novembre 2024
- **VINA Léonie, Laëtitia, Laurence** née le 2 décembre 2024
- **DESCHAMPS Romane, Michèle, Aimée** née le 6 décembre 2024
- **CHANNOUK Jasmïne, Zina, Nicole** née le 10 décembre 2024
- **CISSÉ Callie, Maddie, Nana, Lyne** née le 11 décembre 2024
- **CISSÉ Aurel, Ben** né le 11 décembre 2024
- **CISSÉ Théo, François** né le 11 décembre 2024



DÉCÈS

- **PÉPIN David** décédé le 16 janvier 2024
- **CAYN Yvan, Gabriel, Gilles** décédé le 5 février 2024
- **GAJANOVIC Radomir** décédé le 6 février 2024
- **MORENO Josefa** décédée le 11 mars 2024
- **GROMONT Christiane, Louise, Germaine** décédée le 18 mars 2024
- **ZIMMER Françoise, Lucette, Josette** décédée le 19 mars 2024
- **GUICHETEAU Vincent, Philippe** décédé le 22 mars 2024
- **GUIGNER Michel Antoine** décédé le 3 avril 2024
- **FOURNILLON Jean-Marie** décédé le 27 avril 2024
- **EL MRABTI Safa, Sawda** décédée le 15 mai 2024
- **HERVY Henri Jean** décédé le 16 mai 2024
- **BURET Micheline, Mathilde** décédée le 19 mai 2024
- **BOIN Monique Blanche Marie** décédée le 31 mai 2024
- **HERBELOT Marie-Chantal, Reine, Jeanne** décédée le 14 juin 2024
- **MATHIEU Hubert, Edmance, Henri** décédé le 24 juin 2024
- **GUÉNARD Jean, Louis** décédé le 28 juillet 2024
- **HENRIOT Suzanne, Lucienne, Marie** décédée le 11 août 2024
- **MARÉCHAL James, Serge** décédé le 18 août 2024

- **NOLIN Daniel Michel** décédé le 3 septembre 2024
- **BERTHIER Georgette Madeleine** décédée le 6 septembre 2024
- **LENOIR Jacques Pierre** décédé le 8 septembre 2024
- **VANIER Thierry Daniel** décédé le 14 septembre 2024
- **BELNOT Jacqueline, Pierrette, Georgette** décédée le 5 octobre 2024
- **VANIER Colette, Jacqueline** décédée le 11 octobre 2024
- **SERFASSE Denis, Marcellin** décédé le 30 octobre 2024
- **GIRARD Bruno Gabriel** décédé le 11 novembre 2024
- **ROUSSIAU Brigitte, Germaine, Lucie** décédée le 30 octobre 2024
- **ARPIN Yves, Paul** décédé le 2 décembre 2024
- **BODNAR Thérèse, Eliane** décédée le 12 décembre 2024
- **COLLOMBAR Fabienne, Juliette, Marcelle** décédée le 19 décembre 2024



MARIAGE

- **SAÏB Ludovic et CHANTRENNE Céline Marie-Louise Edith** mariés le 20 avril 2024
- **SOUPLET Philippe, Daniel et MENDOZA Cynthia, Réjane, Denise** mariés le 11 mai 2024
- **DARNAUD Sébastien Michaël et GOUREL DE ST PERN Josephine Marie Valerie** mariés le 17 mai 2024
- **REGNART Damien André et GOUELLE Gwladys Chantal Michèle** mariés le 20 juillet 2024
- **NGUYEN Quoc-Anh, William et SEGUIN Esther, Emmanuelle, Béatrice** mariés le 10 août 2024
- **RAPIN Pierre Philippe Pascal et FONTAINE-NAVARRE Marie Nathalie Laure** mariés le 17 août 2024
- **DEVILLARD Alexis, Fabrice et PROT Pauline Christine** mariés le 24 août 2024
- **LEFAURE Corentin André Michel et COMBOURG Alice, Véronique, Julie** mariés le 31 août 2024
- **POIRON Thierry, Maurice et HEUILLARD Stéphanie, Hélène, Madeleine** mariés le 12 octobre 2024

• INFOS PRATIQUES ET CONTACTS UTILES



MAIRIE

Tél. : **03 25 82 48 00**
E-mail : mairie@rosieres10.fr
Site internet : www.commune-rosieres10.fr

Heures d'ouverture au public :
Lundi/mardi/jeudi/vendredi :
8h-12h / 13h30-17h30
Mercredi : 9h-12h / 14h-17h30
Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

   **Rosières-près-Troyes**



SÉCURITÉ ET SECOURS

Police secours : **17**
Sapeurs-pompiers : **18**
Garde médicale et Samu : **15**
Numéro d'urgence européen : **112**

POLICE MUNICIPALE MUTUALISÉE

Tél. : **03 25 71 79 40**
Tél. patrouille : **06 75 21 42 06**
du lundi au vendredi : 8h-20h



TRÉSORERIE TROYES AGGLOMÉRATION

143 avenue Pierre Brossolette à Troyes
Tél. : **03 25 73 87 71**
Mail : t010036@dgfip.finances.gouv.fr
du lundi au vendredi : 8h30-13h



BUREAU DE POSTE DE ROSIÈRES

Place Charles-de-Gaulle à Rosières
du lundi au vendredi : 8h-11h / 15h30-18h



GROUPE SCOLAIRE

Place Charles-de-Gaulle
Ecole élémentaire : **03 25 75 01 05**
Ecole maternelle : **03 25 49 58 19**

ACCUEIL DE LOISIRS

Place Charles-de-Gaulle
Maternelle : **03 25 41 29 34**
Elémentaire : **03 25 41 29 35**

RESTAURANT SCOLAIRE

Tél. : **03 25 49 22 11**

AUBERGE DE JEUNESSE

Chemin Sainte-Scholastique
Tél. : **03 25 82 00 65**
Fax : **03 25 72 93 78**

CULTE

Chapelle de Rosières
10 chemin Sainte-Scholastique
Paroisse et presbytère de Saint-André-les-Vergers
Tél. : **03 25 79 31 40**



CIMETIÈRE INTERCOMMUNAL

Entrée route d'Auxerre
Tél. : **03 25 49 69 25**
Horaires d'ouverture :
Du 1^{er} mars au 1^{er} novembre : de 8h30 à 18h30
Du 2 novembre au 28 février : de 8h30 à 17h30
Contact pour actes administratifs : **03 25 45 33 97**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

CRÉMATORIUM

Tél. : **03 25 49 69 57**



ORDURES MÉNAGÈRES

- **Collecte des ordures ménagères :**
 - Secteur Nord et Gendarmerie : le vendredi matin des semaines paires
 - S. Sud : vendredi des semaines impaires
- **Collecte des emballages recyclables**
 - Secteur Nord et Gendarmerie : le mercredi matin des semaines paires
 - S. Sud : mercredi des semaines impaires
- **Collecte des déchets verts** (voir calendriers)
 - Janvier et mars : jeudi 16/01 et jeudi 13/03
 - Avril à mi-juin, mi-septembre à novembre : tous les jeudis
 - Mi-juin à mi-septembre : S. Nord et Gendarmerie : jeudi des semaines paires / S. Sud : jeudi des semaines impaires
 - Février et décembre : pas de collecte



SERVICE DES EAUX SDDEA

Tél. : **03 25 79 00 00**

ENEDIS (Electricité)

Dépannage : **09 72 67 50 10**

GRDF (Gaz)

Dépannage : **0800 47 33 33**

DÉCHÈTERIE LA PLUS PROCHE

3 rue des Prés-Saint-Jean
Saint-Julien-les-Villas
Tél. : **03 25 49 65 89**
Fermée tous les mardis

Heures d'ouverture :

Été : du 1^{er} avril au 30 septembre :
du lundi au vendredi : 9h-12h et 15h-19h
Samedi : 9h-19h / Dimanche : 10h-12h30

Hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars :
du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h30
Samedi : 9h-17h30 / Dimanche : 10h-12h30



MÉDECINS

Cabinet : 1 rue du Chêne
● **Dr Angélique GALINET**
Tél. : **03 25 42 95 92**

Cabinet : 7 bis rue du Chêne
● **Dr Carole MINA SANCHEZ**
Tél. : **03 25 72 14 30**

GYNÉCOLOGUE OBSTÉTRICIEN ÉCHOGRAPHIES

Cabinet : 1 rue du Chêne
● **Dr Nicolas BRISSART**
Tél. : **03 25 73 65 80**

SAGE-FEMME

Cabinet : 1 rue du Chêne
● **M^{me} Catherine BRISSART**
Tél. : **06 64 84 63 16**

KINÉSITHÉRAPEUTES

Centre SCM Eau et Mouv'
Cabinet : 41 rue Joséphine-Baker
Tél. : **03 25 49 14 17**
● **M. Pawel GALKOWSKI**
● **M^{me} Christine LAUMAIN**
● **M. Thomas BERTSCHY**
● **M. Tomasz HAMALA**
● **M. Kamil KOSELA**

DENTISTE

Cabinet : 3 rue de la Liberté
● **M^{me} Thi Lien GROLIER**
Tél. : **03 25 46 47 70**

INFIRMIERS

Cabinet : 35/39 rue
Joséphine-Baker
● **M^{me} Cindy CARREY**
Tél. : **03 25 45 97 60**

Cabinet : 16 rue Pierre-Curie
● **M^{me} Vanessa ERASSOFF**
● **M^{me} Pascale JACOB**
Tél. : **03 25 71 89 54**

Cabinet : 1 rue du Chêne
● **M^{me} Marie-Christine HUBERT**
Uniquement sur RDV au cabinet et à domicile
Tél. : **06 08 05 15 11**

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

Cabinet : 1 rue du Chêne
● **M^{me} Florence NUYTEN**
Tél. : **06 43 21 75 32**

ORTHOPTISTES

Cabinet : 1 rue du Chêne
● **M^{me} Fiona MONNIOT**
● **M^{me} Manon DUCHARME**
Tél. : **07 80 96 19 07**

OSTÉOPATHES

Cabinet : 1 rue du Chêne
● **M^{me} Marie GROSJEAN**
Tél. : **06 04 50 21 66**
● **M. Benjamin GUERRY**
Tél. : **06 86 42 34 36**

Cabinet : 15 bis route de Saint-Pouange
● **M^{me} Aude GONDÉ**
Tél. : **07 88 04 05 10**

PÉDICURES - PODOLOGUES

Cabinet : 1 rue du Chêne
● **M. Romain GUÉRARD**
Tél. : **06 50 41 63 03**

PSYCHOLOGUES

Cabinet : 1 rue du Chêne
● **M^{me} Bénédicte BECARD**
Tél. : **06 68 85 10 17**
● **M^{me} Justine DESPORTEAUX**
Tél. : **07 56 85 84 14**

HYPNOTHÉRAPEUTES

Cabinet : 1 rue du Chêne
● **M^{me} Justine DESPORTEAUX**
Tél. : **07 56 85 84 14**

Cabinet : 10 place A.Daudet

● **M^{me} Natacha VAIRELLES**
Tél. : **06 08 32 07 58**

PSYCHOMOTRICIENNE

Cabinet : 1 rue du Chêne
● **M^{me} Sandrine BOUQUET**
Tél. : **06 12 26 28 38**
● **M^{me} Emma BRANDAO**
Tél. : **06 99 23 06 18**

ORTHOPHONISTE

Cabinet : 1 rue du Chêne
● **M^{me} Alice PAYEN**
Tél. : **07 63 41 58 36**

TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE

Technopole de l'Aube
● **Télémedical Solution**
Tél. : **03 25 49 04 29**

PHARMACIE ET TÉLÉCONSULTATION

● **Pharmacie des Lombards**
9 avenue des Lombards
Tél. : **03 25 82 35 08**
Du lundi au vendredi :
8h45-12h15 et 14h-19h30
Samedi :
8h45-12h45 et 14h-19h

● **Pharmacie de garde**
Tél. : **32 37**

SOPHROLOGUE

Cabinet : 1 rue du Chêne
● **M^{me} FIGIEL Audrey**
Tél. : **06 85 85 50 49**

NEUROPSYCHOLOGUE

Cabinet : 1 rue du Chêne
● **M^{me} GRENTE Charlotte**
Tél. : **07 45 14 05 78**

ERGOTHERAPEUTE

Cabinet : 1 rue du Chêne
● **M^{me} SCHERMANN Elsa**
Tél. : **06 70 15 93 92**

CENTRE DE DIALYSE

4-6 chemin de l'école
Tél. : **03 25 45 72 64**

CENTRE EONA

Cabinet : 15 bis route de Saint-Pouange

Kinésithérapeutes :

● **M. Ioan Cristian NACU**
● **M. Adrian ORBAN**
Tél. : **03 25 75 50 12**

Infirmières :

● **M^{me} Lucie JERGER**
● **M^{me} Emeline PESTEL**
Tél. : **03 25 45 97 60**

Ostéopathe :

● **M^{me} Aude GONDE**
Tél. : **07 88 04 05 10**

MATÉRIEL MÉDICAL

● **La Médicale de Rosières**
7 rue du Chêne
Tél. : **03 25 78 28 87**

AIDE À LA PERSONNE

● **Auxiliaire Service**
7 rue du Chêne
Tél. : **03 25 83 28 37**

PERMANENCES JURIDIQUES

Lieu : Mairie de Rosières
Horaires : 9h00 à 11h00
Sur RDV : **09 62 63 75 48**
Dates : 27 janvier, 24 février, 31 mars, 28 avril,
26 mai, 30 juin, 28 juillet

RENCONTRE AVEC LE CONCILIATEUR DE JUSTICE M^{me} CHUTRY

Permanence un jeudi sur 2.
Mairie de Saint-André-les-Vergers
Sur RDV : **03 25 79 08 45**

PERMANENCES SOCIALES

Assistante sociale de
secteur Pôle des
solidarités du
Département :
M^{me} BANZET

Lieu : Mairie de Rosières
de 13h30 à 17h30

Permanences sur rendez-vous : **03 25 46 44 71**





Restez connectés!

À VOTRE COMMUNE

VOUS SOUHAITEZ SUIVRE LES INFOS DE VOTRE COMMUNE ?
Profitez des différents canaux de communication pour rester connectés
et ne rien manquer de l'actu' locale !

Jeunesse Sports Affaires sociales
Urbanisme Culture Santé
Histoire Sécurité Cadre de vie Voirie
Budget participatif Vie associative

SITE INTERNET : www.commune-rosieres10.fr

RÉSEAUX SOCIAUX : Facebook / Instagram / LinkedIn

APPLICATION **INTRAMUROS**

Nouveau!

PANNEAUX D'AFFICHAGE NUMÉRIQUE

LES MAGAZINES MUNICIPAUX : Caillotin & Caillotine

